

VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ



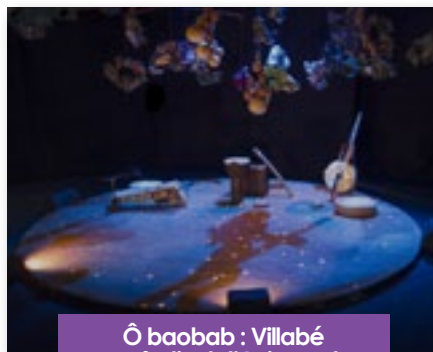
Une mairie rénovée
pour les Villabéens

8



Le Cirque de l'Essonne :
la convention est signée

12 > 13



Ô baobab : Villabé
au festival d'Avignon !

17



Retour sur la
Fête du Sport 2018

20 > 21



L'actualité de votre ville sur Facebook
MAIRIE DE VILLABÉ

VILLAB'ÉCHO N°17 • JUILLET 2018
+ d'infos sur www.villabe.fr





2 restaurants à votre service



McDonald's Villabé Zone Ciale
Ouvert 7j/7 de 9h à minuit

McDonald's Aire de Villabé
Ouvert 7j/7 de 8h à minuit



Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière



Estelle PELLETIER
Sur Villabé depuis 10 ans,
votre professionnelle de l'immobilier
06 22 92 06 57
Mail : e.pelletier@cf-immo.com



COMPTOIR
IMMOBILIER
de France
de Villabé
IMMOBILIER

ACHAT · VENTE
ESTIMATION GRATUITE

www.estelle.pelletier.cif-immo.com

4€

DE RÉDUCTION
SUR PRÉSENTATION DE CE BON



Offre valable uniquement
dans votre centre AUTOVISION de Villabé

Votre contrôle technique à Villabé



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

www.autovision-villabe.fr

Vous pouvez également prendre RDV au 01 60 86 54 76
28, Av. des courtes épluches - 91100 Villabé face à Carrefour & Lidl

NOUVELLE
RÉGLEMENTATION
À PARTIR DE MAI 2018

Mes chères
concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

C'est historique !

Nous venons de signer avec les maires de Lisses, de Corbeil-Essonnes, le président du conseil départemental, de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et du SIARCE, **une convention qui protège et sécurise durablement notre poumon vert : le Cirque Naturel de l'Essonne**. Un budget de plus de 5 millions d'euros est désormais disponible.

Dans le cadre de ma délégation de vice-président de Grand-Paris-Sud, j'ai aussitôt fait entreprendre les premiers travaux de sécurisation (caméras de vidéo surveillance, barrières...) et d'aménagement du site qui permettront d'améliorer l'accessibilité des promeneurs. Nous pouvons en être fiers car la volonté politique va dans le bon sens.

Les villabéens ont du talent et ils le prouvent ! Nous avons pu les applaudir lors des représentations de nos écoles, du collège Rosa Parks et à l'occasion de la fête de la mu-

Vice-président de la Communauté d'Agglomération
Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Karl DIRAT
Maire de Villabé



sique avec le spectacle du conservatoire Yves Henry. Villabé est en effet une ville qui bouge, qui innove et je suis très fier d'en être le Maire avec une équipe dynamique qui se consacre à l'élaboration de nombreux projets.

Qu'il s'agisse de l'**embellissement de notre commune**, nous venons à ce sujet d'inaugurer l'impasse des bouleaux, de la **sécurité** avec le recrutement de deux policiers municipaux, de la **culture** avec une fin de saison haute en couleur et la participation à la journée sidérale « Mots dits... mots lus » ou encore l'inauguration de nos boîtes à livres avec l'association des familles villabéennes, des **festivités** avec un Villabé en Fête qui, cette année, a permis aux enfants de découvrir l'art du cirque, des activités physiques avec une fête du sport qui a battu tous les records de fréquentation et un Villab'raid aventure qui a regroupé plus de 35 équipes, du **social** avec la dernière collecte alimentaire, de la distribution de colis et des voyages solidaires devraient nous permettre d'aider toujours

plus nos familles dans le besoin.

Bien sûr, je n'oublie pas toutes les rencontres conviviales organisées par nos **associations sportives et culturelles**.

Je souhaite que la vie soit belle à Villabé. C'est mon objectif et je le poursuivrai sans relâche quelles qu'en soient les difficultés. Vous pouvez compter sur toute mon équipe pour allier rigueur, honnêteté, disponibilité afin de continuer à notre désendettement, sans augmentation de nos impôts tout en maintenant un haut niveau d'investissement.

Excellentes vacances à tous et **restons des voisins vigilants** afin de préserver la quiétude de nos quartiers !

Karl DIRAT
Villabé, le 12 juillet 2018

*Très cordialement
Dirat*

VIVRE Pages 4 à 7 • 11 à 13 • 18

Page 17 DÉCOUVRIR

TRAVAUX ET SÉCURITÉ Pages 8 à 9

Pages 23 ÉTAT CIVIL

SE DIVERTIR Pages 16 • 19 à 22 • 24

Pages 24 à 25 POLITIQUE

AGIR Pages 10 • 14 à 15

Retour en images



Semaine de l'artisanat et de la gastronomie marocaine



Nouvel an laotien



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Conseil Municipal des Enfants et Conseil Municipal des Sages à Grand Paris Sud



Concert des écoles élémentaires Ariane et Jean Jaurès



Un village animé au son de l'Amicale de Villabé !



Spectacle 3D



Un week-end festif sur le thème du cirque



Même les clowns chantent...



... pendant que les artistes font des équilibres !



Pendant Villabé en Fête, certains préfèrent courir... et d'autres faire des acrobaties.



Fête du Cirque Naturel de l'Essonne

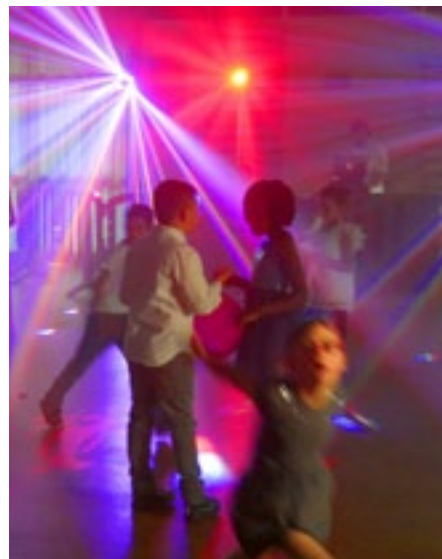


Fête de la petite enfance

Retour en images



Villabé Danse Club



La boum de la FCPE



Spectacle des maternelles de l'école Jean Jaurès : chants, danses... tous les ingrédients pour des moments inoubliables !



Spectacle des maternelles de l'école Ariane



Spectacle du collège Rosa Parks



Collecte alimentaire : merci pour vos dons !



Kermesse à l'école primaire Ariane



Journée portes ouvertes à la MDK



Journée portes ouvertes à la MDK



Fête du Sport : sortie scolaire, Raid Aventure, etc...



Fête du Sport : rencontre de pétanque au boulodrome



Fête du Sport : jeux extérieurs



Fête de la musique



Feu de la Saint Jean



Une mairie rénovée pour les Villabéens

La municipalité a entrepris depuis quelques mois la rénovation complète de l'espace accueil de la mairie. Ces travaux nécessaires permettent un meilleur accueil du public ainsi qu'une plus grande confidentialité et par là même un meilleur confort. L'aménagement a été effectué afin de faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite conformément aux normes en vigueur.

PHASE 1 TERMINÉE

La première phase des travaux de rénovation de la mairie est terminée. Elle concernait la création d'un **nouvel accueil, d'un nouveau bureau pour l'état civil et d'un local pour la gestion du courrier.**

En plus des travaux courants, les **fenêtres ont été remplacées dans le cadre de la rénovation énergétique.** Les travaux ont également permis de remettre aux normes l'ensemble des réseaux électriques et informatiques du bâtiment.



PHASE 2 EN COURS

Depuis le 4 juin dernier, les entreprises ont entamé la démolition partielle de l'ancien accueil. Ce curage complet a consisté à enlever des cloisons et faux plafonds. Dans ce nouvel espace, seront créés **une salle de réunion, un bureau pour le service culturel ainsi qu'un local pour le service entretien.**

Les locaux seront opérationnels pour vous accueillir dans de bonnes conditions dès la rentrée.



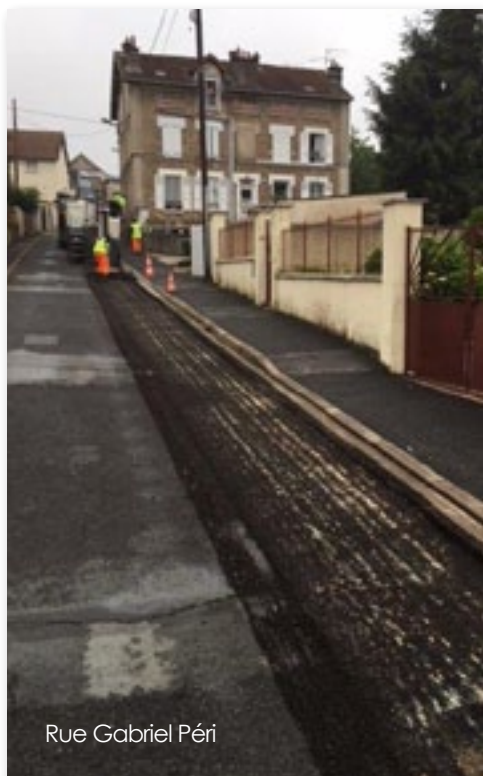


Robert NIETO
Adjoint au maire chargé des travaux,
des aménagements et de la sécurité



Rue Gabriel Péri

Réfection de voirie



Rue Gabriel Péri

Les travaux de réfection de voiries sur la commune consistent à réparer différents secteurs du territoire où la voirie a subi des dégradations (accotements-nids de poule...).

Sur une partie de la rue Gabriel Péri, les travaux ont consisté à

raboter la chaussée, à reprendre certaines bordures et poser un nouveau tapis d'enrobé. Des travaux similaires ont également été effectués au niveau de la voie des bus de la gare routière, chemin d'Ambreville, avec en plus la reprise des marquages au sol.



Voie des bus de la gare

Concours Ville fleurie

Notre commune participe au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris depuis plusieurs années maintenant. L'an passé, en raison des travaux programmés de l'avenue du 8 mai 1945, la participation au concours avait été impossible.

Il est destiné à récompenser la mise en valeur du patrimoine paysager et végétal de la commune (arbres, arbustes, fleurs, couvres sols...) et les efforts faits par la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable (respect de l'environnement, propreté, valorisation du bâti...). C'est le résultat du travail des agents municipaux du service espaces verts au quotidien, qui est mis à l'honneur.





Anissa LEROY
Maire adjointe chargée des
affaires sociales et du CCAS



Permanence Dynamique Emploi

monter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Ce service public de proximité offert aux jeunes villabéens est un véritable outil d'animation et de mise en œuvre des politiques publiques d'insertion et d'emploi de notre territoire.

Dans le cadre de la compétence « **Insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans** », la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart poursuit son engagement et sa volonté de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie en confiant cette mission à **Dynamique Emploi**.

Ainsi, pour la toute première fois, le CCAS de Villabé va disposer d'un service emploi mis à disposition des personnes en recherche d'emploi, sans avoir à se déplacer dans une autre commune, ce qui peut constituer un frein à leurs démarches. Un conseiller Dynamique Emploi sera présent dans nos locaux sur rendez-vous.

Parce que l'emploi est une de nos préoccupations majeures, nous avons souhaité qu'une permanence soit organisée une fois par mois (le jeudi après-midi) au sein du CCAS de Villabé, afin de tout mettre en œuvre pour permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de sur-

Parce que le travail ne doit pas devenir un privilège, Villabé agit pour donner à chacun les moyens d'y parvenir.

**Contactez Dynamique Emploi
au 01 60 78 91 10**

AGIR



Repas solidaire

Le CCAS propose en partenariat avec Flunch, des repas solidaires aux familles en situation de grande précarité.

En effet, cette action permet aux familles avec peu de revenus, de pouvoir organiser une petite sortie en famille à moindre coût.



Les sorties solidaires

Le 11 juillet 2018, 2 bus sont partis à Saint Valéry sur Somme. 1 bus déjà complet partira **le 7 août 2018** à Trouville. Départ à 6h30 / Retour vers 23h, à l'Espace culturel La Villa. Le CCAS organise ces sorties pour seulement 1 € par personne.



Collecte Alimentaire : Vos dons pour les plus démunis

Le Mercredi 6 juin dernier, le CCAS, le Conseil Municipal des Sages et des bénévoles Villabéens, en partenariat avec Carrefour et le Centre Commercial de Villabé, ont organisé une collecte alimentaire en faveur des familles Villabéennes en situation de grande précarité : 1 tonne de produits de 1^{ère} nécessité ont été récoltées !!! **Merci à tous**



Frédéric FAURE
Maire adjoint chargé des affaires scolaires,
des cérémonies et du patrimoine



2 classes de CE2 et CM1 de l'école Ariane à la Turballe

Classes transplantées : Des souvenirs partagés

Chaque année, la municipalité fait son maximum pour permettre aux écoles d'organiser des séjours classe transplantée. Pour 2018 cet effort représente pour la commune une enveloppe budgétaire de 42000€ répartie sur les 2 groupes scolaires.

Comme son nom l'indique, la classe transplantée se déroule en dehors de l'école habituelle. Elle permet aux élèves de s'extraire du contexte de la classe et constitue un réel dépaysement, un moment privilégié d'apprentissage, temps fort de leur scolarité.

Organisée à l'initiative d'un enseignant et encadrée ou non par un organisme agréé, la classe transplantée doit présenter un intérêt pédagogique pour toute la classe. Les élèves découvrent ainsi de nouvelles activités, tout en continuant à suivre à différents moments de la journée des cours traditionnels adaptés au thème du séjour.

Cette année, deux classes de l'école élémentaire Ariane ont pu bénéficier d'un séjour à la Turballe (Loire Atlantique) au centre La Marjolaine du 30 avril au 4 mai. Ils ont pu découvrir différentes activités comme la voile, le catamaran, la pêche aux coquillages etc...

Les élèves d'une classe de grande section de la maternelle Ariane ont découvert l'univers du poney au Centre Équestre de l'Étoile Blanche à Mennecy. Ils ont passé 4 journées réparties sur 4 semaines sans nuitées.



Classe de maternelle Ariane à Mennecy

Pour le groupe scolaire Jean Jaurès, une classe de CM2 et une classe de grande section maternelle sont parties ensemble au domaine du Lieu Dieu à Beauchamps (Somme) du 28 mai au 1^{er} juin. Ils ont pu découvrir l'équitation et ont bénéficié d'une journée à la mer au Tréport (Seine Maritime).

Tous sont revenus très contents de leur séjour et n'ont qu'une hâte : recommencer l'année prochaine !!



Classes de maternelle et CM2 Jean Jaurès à Beauchamps



Le Cirque de l'Essonne : La convention est signée !

La « Convention cadre de biodiversité urbaine pour la préservation du Cirque Naturel de l'Essonne » a été signée officiellement par Karl DIRAT, maire de Villabé, ainsi que l'ensemble des partenaires, le samedi 26 mai 2018 lors de la fête de la nature organisée par le collectif « le Cirque de l'Essonne à cœur ».

« L'agglomération et ses partenaires : le Conseil départemental de l'Essonne, les trois communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes, le

Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91) vont lancer un **vaste programme de 6,5 millions d'euros de travaux, afin de valoriser le site et l'ouvrir au public** », a ainsi expliqué Francis Chouat, président de Grand Paris Sud.

Les aménagements qui se poursuivront jusqu'en 2023 ont débuté dès

2018 avec les études techniques préalables et de conception de l'aménagement. Des travaux de réhabilitation hydrauliques et paysagers ont donc été programmés. La convention prévoit la réalisation d'observatoires, de passerelles, de signalétique, de cheminements, de parkings, de barrières, de jardins partagés et d'un jardin pédagogique.

Des **travaux prioritaires** sont actuellement effectués en matière de





nettoyage, de réouverture de voies (chemins et sentiers), de résorption de la publicité sauvage, de création de couloirs de vue depuis le haut du coteau, d'élagage de sécurité, d'installation de chicanes et de mobilier bois (panneaux, barrières, corbeilles) aux entrées **dans la continuité de ce qui avait déjà été réalisé par la commune de Villabé, chemin des Bas Cornus dès 2015.**

La zone cœur du Cirque Naturel de l'Essonne est désormais sanctuarisée puisque préservée de toute construction et c'est une grande satisfaction pour Brigitte VERMILLET, vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement et notre maire Karl DIRAT d'avoir pu réunir autour d'une même table tous les partenaires de cette convention après presque 20 ans d'inertie.

Nous allons ainsi redécouvrir ensemble et en toute quiétude, ce poumon vert situé à la confluence des communes de Lisses, Corbeil-Essonnes et Villabé.





Ensemble, luttons contre les chenilles processionnaires !

Les chenilles processionnaires sont les larves de papillons appartenant à la famille des Notodontidae. Sous nos latitudes il en existe deux espèces : la processionnaire du pin et la processionnaire du chêne dont la biologie est quasiment identique à ceci près que la première espèce ravage les pins, et la seconde les feuillus avec une prédilection pour les chênaies.

Les dangers de la chenille processionnaire

Ce ne sont pas leurs longues soies qui posent problème, mais les poils minuscules que les chenilles projettent en l'air alors qu'elles sont au troisième stade larvaire, lorsqu'elles se sentent menacées ou non. Une simple rafale de vent peut transporter les poils.

Leur caractère urticant provoque généralement de sérieuses réactions allergiques et des démangeaisons, voire des œdèmes sur les parties du corps les plus exposées : mains, cou, visage, mais peut aussi entraîner des lésions oculaires et des troubles respiratoires sévères. **Les animaux domestiques sont particulièrement vulnérables.** Un chien ou un chat atteint par les poils urticants peut développer une nécrose de la langue pour s'être léché afin d'atténuer les démangeaisons dont il est victime, s'il n'est pas soigné rapidement.

Agir contre la chenille processionnaire

L'échenillage et l'incinération pour les petites surfaces semblent les plus efficaces si l'on se refuse à utiliser les insecticides chimiques, tandis que pour les grandes surfaces infestées, l'usage par pulvérisation à l'automne (en dehors de la présence d'autres larves de lépidoptères), démontre une efficacité certaine. La toxine ingérée par les chenilles, les tue par septicémie.

Les méthodes préventives sont assurément à privilégier même si leur efficacité est toutefois limitée. Les paysagistes et propriétaires devraient proscrire les plantations pures de pins, et plutôt concevoir des parcs ou allées composés de mélanges de conifères et de feuillus (bouleaux ou les saules). Par ailleurs, la pose de nichoirs pour les oiseaux insectivores (les mésanges par exemple) et d'abris pour les chauves-souris reste un bon moyen pour lutter biologiquement contre les chenilles.

Les obligations en matière de lutte

La commune de Villabé s'engage à traiter dès que possible les foyers localisés sur le domaine public et sur les parcelles dont elle a la charge. Des élagages préventifs ont ainsi été effectués et des kits de traitement ont été installés sur des arbres de nos écoles et de nos parcs.

Vous pouvez contribuer à la réacti-

tivité de nos services en nous contactant par internet à l'adresse suivante : contact@mairie-villabe.fr

La lutte contre cet insecte ne fait pas l'objet de dispositifs réglementaires à l'échelle régionale ou nationale mais la commune pourra être amenée à prendre un arrêté municipal si elle se trouve confrontée à un risque sanitaire important.

Nous demandons donc aux villa- béens de bien vouloir détruire les nids installés dans leur jardin afin d'éviter toute propagation.

Interdit

Par arrêté municipal, toutes nuisances sonores (*tondeuses, tronçonneuses, perceuses,...*) les dimanches et tous les jours fériés.

En dehors des jours fériés, du lundi au samedi de 12 h à 14 h et après 19 h 30.

Obligations

Chaque propriétaire ou résidant doit déneiger et débroussailler le trottoir au droit de sa résidence.





Nicole WAGHEMAEKER
Conseillère municipale déléguée à la protection des
personnes dépendantes, et au développement durable



Le frelon asiatique, un insecte à surveiller...

Originaire de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le Sud Ouest en 2004. Depuis, il a presque colonisé la totalité du territoire.

Il est également appelé frelon à pattes jaunes et se caractérise par un corps noir, avec une large bande orangée sur l'abdomen, la face orangée et l'extrémité des pattes jaunes.

Il se nourrit principalement d'insectes (abeilles domestiques, papillons, mouches etc...) et de matières sucrées (fruits, sève, etc).

Dans les régions les plus touchées, sa présence a un effet négatif sur la filière apicole. Ce prédateur des abeilles perturbe l'activité de la ruche et dans les cas les plus extrêmes, il peut détruire toute la population d'une ruche. Ce frelon bouleverse aussi l'équilibre de l'écosystème par son action de prédation sur les insectes (papillons, abeilles solitaire etc...). De plus, la piqûre de frelon asiatique, comme des autres vespides (guêpes, frelons européens, etc.), représente un danger pour l'Homme, en particulier à proximité des nids.

Aussi, et pour votre sécurité, afin d'éviter toute attaque de vespides, **ne pas s'approcher à moins de 10 mètres du nid** et laisser les professionnels se charger de sa destruction.



Classé « Espèce Exotique Envahissante par l'Union européenne », le frelon asiatique colonise le territoire et dégrade la qualité de notre environnement.

Cet insecte a des impacts à 3 niveaux :

- **Apiculture** : prédation des abeilles domestiques ; diminution de la production de miel

- **Biodiversité** : perturbation des équilibres naturels ; prédation ac-

crue des insectes pollinisateurs

- **Santé publique** : risque de piqûres ; perturbation des lieux publics et des activités de plein air

Que faire lorsque l'on pense avoir localisé un nid de frelons ?

Si le nid se situe sur le domaine public, merci de contacter les services de la mairie de Villabé à l'adresse suivante : contact@mairie-villabe.fr

Si ce nid est situé dans votre propriété privée, vous pouvez le signaler auprès de l'association FREDON IDF (j.burel@fredonidf.fr) afin que cet organisme à vocation sanitaire vous oriente vers une entreprise spécialisée dans l'enlèvement des nids de frelons asiatiques.

Pour plus d'informations :
www.fredonidf.com



Marie GUEANT-SIDORKO
Adjointe au maire chargée
des festivités et des associations



Villabé en Fête

Moment fort qui, chaque année, rythme la vie festive de notre commune, Villabé en Fête a réuni, du 25 au 27 mai dernier, de nombreuses personnes dans les jardins de l'espace culturel La Villa pour cette édition 2018 sur le thème du cirque.

De nombreux spectacles, animations, concerts ont rythmé ces 3 jours de fête ensoleillés pour le plaisir des petits et des grands. **Ce résultat est le fruit de l'implication des groupes scolaires, des services municipaux, du Conseil Municipal des Sages et des associations mobilisés pour l'occasion.**

Un grand bravo et un grand merci à tous pour votre participation au dynamisme de Villabé.

Villabé en Fête 2018

SE DIVERTIR



Delphine BONIFAS
Adjointe au maire chargée
de la Culture et du Jumelage



Ô Baobab : Villabé au festival d'Avignon !

La Compagnie Atelier de l'Orage est accueillie en résidence à Villabé depuis 2009.

Cet été, après plus de 80 représentations en Ile de France, elle présentera son spectacle Ô Baobab au Festival OFF d'Avignon tous les jours du 5 au 29 juillet 2018 à 16h40 à La Fabrik'Théâtre (relâche les 11, 18 et 25 juillet). Alors, si vos déambulations estivales vous conduisent dans le Sud de la France, n'hésitez pas et allez voir ou revoir leur spectacle (tout public dès 5 ans) ou juste saluer l'équipe et prendre un verre avec eux à l'issue des représentations !

Vous pourrez aussi suivre l'actualité de la compagnie durant le festival en vous connectant à la page Facebook de la Mairie de Villabé.

C'est un peu de notre commune qui sera représentée lors du célèbre Festival d'Avignon, et nous sommes fiers d'avoir contribué à la coproduction du spectacle Ô Baobab !

A son retour, la Compagnie Atelier de l'Orage œuvrera pour finaliser la création de son nouveau spectacle NAMASTÉ - Contes et Musiques des Sages de l'Inde, qui sera présenté aux élèves de primaires

lors de la saison 2018-2019. Nous leur souhaitons un beau festival !

Avant le départ de la compagnie pour Avignon, nous avons interviewé Gilles CUCHE, son directeur artistique.

- Racontez-nous, comment cela se passe à Avignon ?

- Avignon est le plus gros festival de théâtre au monde avec celui d'Édimbourg en Ecosse. Il y a un festival IN où sont accueillis les artistes du monde entier les plus en vue du moment et un festival OFF qui présentera cette année plus de 1500 spectacles par jour !

- Par jour ?

- Oui, oui, par jour ! C'est une sorte de grande « kermesse » du théâtre où se retrouvent les compagnies professionnelles venues de toute la France et même parfois au-delà.

- Qu'entendez-vous par kermesse ?

- Kermesse n'est pas le mot juste, il s'agit plus exactement d'un grand « salon » ou d'un grand « marché » du spectacle vivant où se rendent les programmateurs de tout l'hexagone pour y faire leur programmation.

- Et donc vous vous installez pour



tout un mois ?

- C'est un peu plus compliqué que cela. En réalité nous partageons notre lieu (la « Fabrik'Théâtre ») avec 6 autres compagnies qui ont également leur créneau horaire dans ce même lieu. Toutes les compagnies montent donc et démontent leur matériel tous les jours !

- Cela doit-être un peu fatigant !

- Je vous dirai cela à notre retour, surtout que tous les matins nous ferons une parade dans les rues de la ville pour distribuer des tracts et donner envie aux spectateurs de venir nous voir.

- Alors on vous souhaite bon courage !

- Oui, merci ! Et surtout dites aux Villabéens de passage dans la région au mois de juillet de venir nous faire un petit coucou !



Mise en place du BAFA Citoyen

Après avoir mis en place le permis citoyen, la municipalité propose aux jeunes âgés de 17 à 25 ans une aide financière pour passer leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur). Comme pour le permis citoyen un engagement citoyen de 20h00 en contrepartie d'une aide financière de 200€ sera versée directement à l'organisme de formation du demandeur après la signature d'une convention.

Les modalités du « BAFA citoyen » sont les suivantes :

- montant de l'aide 200 €,
- être âgé de 17 à 25 ans
- habiter Villabé depuis au moins 2 ans,
- signature d'une convention entre la commune et les attributaires,
- aide limitée à une seule demande,
- contrepartie de 20h sous forme d'un « engagement citoyen » et bénévole à réaliser avant le début de la formation BAFA,
- cet engagement citoyen à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive sera dispensé au sein d'une structure à caractère associatif ou communal.

- versement de l'aide de 200€ à l'organisme après réalisation des travaux citoyens (une attestation serait faite par la commune pour que l'organisme valide le paiement de la formation)

Ce nouvel engagement citoyen destiné aux jeunes villabéens a été voté en conseil municipal le 7 juin

dernier. A ce jour, une dizaine de jeunes sont intéressés par le dispositif.

Les inscriptions seront acceptées dans la limite de l'enveloppe budgétaire attribuée. Les candidatures supplémentaires au BAFA citoyen seront alors reportées l'année suivante.

Chantiers Citoyens

Depuis 4 ans maintenant, nous proposons aux jeunes villabéens de participer aux chantiers citoyens mis en place par le SIARCE et le SIREDOM. Durant 5 jours, les jeunes volontaires sont amenés à faire des travaux d'embellissement, de nettoyage sur la commune afin de

préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Cette année les chantiers se déroulent du 9 au 13 juillet 2018 avec le SIARCE et du 27 au 31 août 2018 avec le SIREDOM. Pour plus de renseignements, contactez le service jeunesse au 01 64 97 53 31.





Patrick HASSAÏM
Adjoint au maire chargé
du sport et de la jeunesse



MDK : un grand succès pour les portes ouvertes !

Le 16 juin dernier, les animateurs de l'équipe du service jeunesse ont ouvert les portes de la MDK pour présenter leurs activités et leurs projets à venir.

Tous les jeunes lycéens, collégiens et futurs collégiens villabéens étaient invités ainsi que leurs familles à rencontrer l'équipe d'animation et découvrir le fonctionnement et

les projets réalisés et à venir. Au programme : jeux sportifs de plein air, espace jeux de société, structures et jeux gonflables.

Ce moment était aussi l'occasion de présenter le programme riche des vacances d'été et de pouvoir s'inscrire aux activités et animations proposées. Bravo et félicitations à toute l'équipe pour ce bel après-midi.

Il « été » une fois les grandes vacances à la MDK

Cet été, le service jeunesse propose aux jeunes fréquentant la structure d'écrire, de raconter leurs vacances à Villabé.

Chaque jour, ils coucheront sur le papier leurs mots, émotions, souvenirs et nous délivrerons à la fin des vacances leur

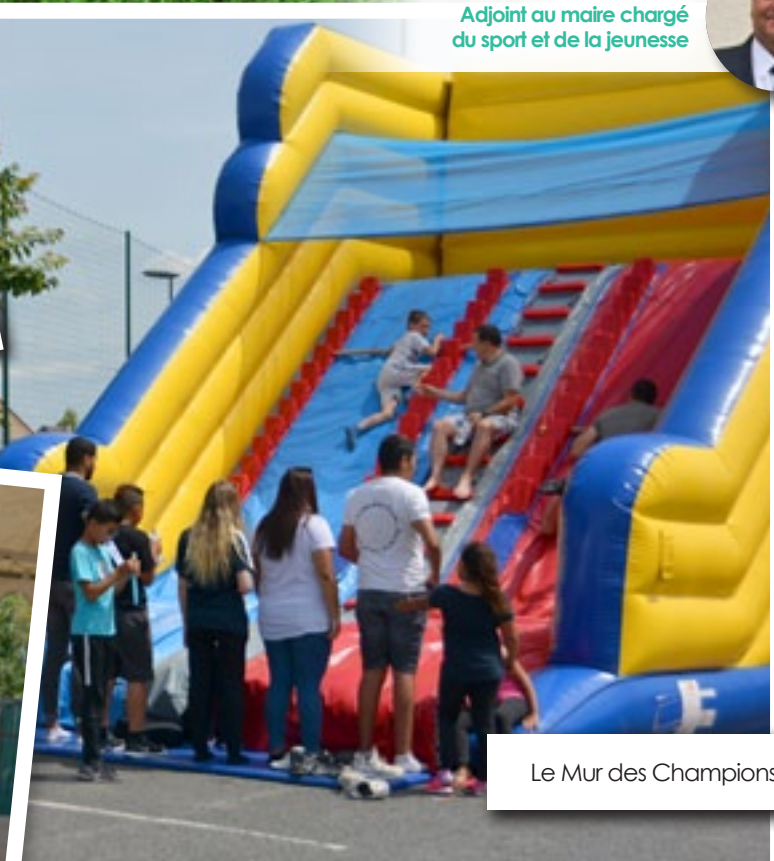
talent d'écrivain avec leur grand livre de l'été dont quelques pages vous seront présentées lors du prochain Villab'Écho.



Patrick HASSAÏM
Adjoint au maire chargé
du sport et de la jeunesse



Démonstration de Capoeira



Le Mur des Champions



Démonstration d'escrime

Villabé, l'esprit sportif nous rassemble

Au-delà de la dimension sportive, la Fête du sport est également l'occasion de s'essayer à de nouvelles disciplines. La fête du sport a débuté dès le vendredi après-midi avec les écoles élémentaires Ariane et Jean-Jaurès. Les enfants ont découvert de nouvelles activités sportives : pétanque, tir à l'arc, tchoukball...

Avec le Villab'raid aventure, nos sportifs ont été également servis : paddles, canoé, escalade, tir laser,

parcours crossfit... La seconde édition du Villab'raid aventure a rassemblé plus de 300 personnes le samedi 23 juin sur l'ensemble de la commune. Elles se sont confrontées toute la journée aux défis proposés et organisés par le service des sports et les associations villabéennes.

Le dimanche après-midi, 1500 personnes ont été accueillies tout au long de la journée sur les nombreuses activités mises en place

sur l'ensemble du complexe sportif Paul Poisson.

De grands remerciements à tous les acteurs (Conseil municipal des sages, services municipaux, associations et entreprises villabéennes et de l'agglomération Grand Paris sud) et participants sans lesquels cette fête du sport ne pourrait avoir lieu.



Hockey sur gazon



Villab'Raid aventure

Tir à l'arc



Parcours CrossFit



Escalade



Basketball



Parcours aventure

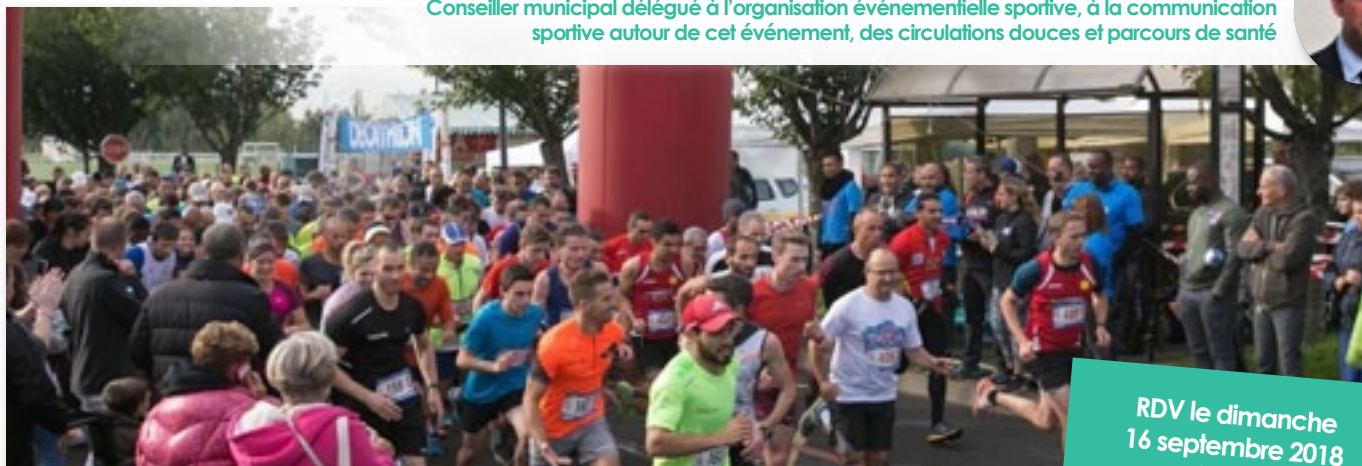


Billard géant



Parcours aventure





La 4^{ème} édition de la Foulée des Brettes

RDV le dimanche
16 septembre 2018
+ d'infos sur
www.fouleedesbrettes.fr

Mon premier est un rendez-vous désormais annuel, mon second est un événement à ne pas manquer, mon troisième est une fête sportive et mon tout est un engagement sous le signe du partage pour l'association ELA... ? Vous l'aurez deviné, il s'agit bien de la Foulée des Brettes !

Au programme, 2 courses : la traditionnelle de 5 km et **une nouvelle de 13 km** qui remplace la précédente de 11,5 km, s'inscrivant dans le challenge du Grand Paris Sud qui se compose de 9 courses pour vous emmener découvrir les 222,2 km² de l'agglomération.

Qui dit nouvelle course, dit **nouveau parcours...** et l'association « Villabé Courir pour le Plaisir » vous entraînera **au cœur du domaine du château de Montauger**. Entre prairies, vergers et marais, le domaine vous accueillera et ravira vos yeux et vos sens !

Les marches pédestres et nordiques, initiées l'an passé, sont renouvelées. Les 50 marcheurs de l'édition précédente pourront profiter d'un parcours un peu plus long de 7,8 km qui

passera lui aussi dans le domaine de Montauger.

Et bien sûr, **La Foulée Gadouilleuse**, course devenue incontournable pour les enfants de 5 à 13 ans, qui pourront s'amuser sur ce parcours d'obstacles avec encore de belles surprises cette année !

L'an passé, ce sont 445 participants qui ont pris part aux courses et à la marche dont 75 enfants sur la Foulée Gadouilleuse ! Tous ont participé à la contribution pour l'Association ELA, représentée par le petit Benjamin et sa maman Gaëlle. Un chèque d'un montant de 2 200 € avait été reversé à ELA. Cette année, Benjamin et sa famille se joindront de nouveau à la fête et l'association « Villabé Courir pour le Plaisir » espère pouvoir reverser un montant supérieur.

Autre nouveauté - qui sera certainement très appréciée des parents - un espace garderie sera mis à disposition pour les enfants des participants des parcours adultes (5 et 13 km).

Les enfants de 5 à 13 ans y

seront accueillis, ainsi chacun pourra profiter pleinement et sereinement de sa course.

Dès 8h, les participants auront accès au village sportif et pourront venir s'inscrire ou retirer leurs dossards. La marche débutera à 9h, tandis que les courses de 5 et 13 km partiront à 9h30 et la Gadouilleuse à 11h30, puis elles laisseront place à 12h à la remise des récompenses qui sera suivie d'un apéritif pour tous les coureurs et bénévoles. **Fête sportive par excellence, cette édition sera rythmée par le concert d'un groupe musical.**

Vous ne courez pas ? Vous pouvez quand même participer à cette aventure en devenant bénévole sur le parcours ! La Foulée des Brettes c'est un challenge pour certains mais c'est aussi et surtout une grande fête sportive. Pour participer aux prochaines réunions d'organisations ou pour tout renseignement (inscription, bénévole & partenariat), contactez l'association.

La lecture, c'est l'aventure !



La boîte à livres vous propose de voyager. On peut lire sur place, emprunter et rapporter le livre, l'échanger par un autre livre.

En partenariat avec l'association des familles de Villabé et le Conseil Municipal des Enfants, inaugurées le 30 juin 2018 lors de la « Villabéenne poétique, Mots dits... mots lus », 3 boîtes à livres seront installées sur notre commune au niveau des parcs de jeux pour enfants.

Vous pouvez venir emprunter un livre, venir déposer l'un de vos coups de cœur aux endroits suivants :

- Square Éridan
- Square Paul Poisson
- Square d'Ambreville

Avec les boîtes à livres, vous offrez une seconde vie à vos livres, en les « recyclant » au bénéfice de la connaissance partagée.

Un couple de villabéens heureux !

Monsieur et Madame DUVAL, Villabéens depuis 1928 résident chemin de l'Ormeteau. Âgés tous les deux de 91 ans, ils sont mariés depuis 72 ans !

Ils ne manquent aucune réunion de quartier de Monsieur le Maire. Aussi, ils se sont déplacés une nouvelle fois samedi 16 juin à 16h pour venir le rencontrer.

Ils lui ont fait part de leurs souvenirs, de leurs promenades à cheval dans les sentiers de notre commune alors qu'il n'y avait que quelques habitants sur notre commune.



Ils sont nés...

Tiana et Giovanni DESBORDES le 30 décembre 2017
 Matheïs TYRION le 28 janvier 2018
 Liam LOURENCO le 29 janvier 2018
 Éléonore PERSICI le 4 février 2018
 Sacha AMRANI-HASSANI-JOUTE le 14 février 2018
 Lyam PIERRETTE GROSSO le 25 février 2018
 Mila BARTHE le 2 mars 2018
 Maëlle ANDRÉ LESUEUR le 6 mars 2018
 Chloé LUNBOURG le 22 mars 2018
 Sam TARACONAT le 28 mars 2018

Idriss KHESSIBI le 6 avril 2018
 Firdaws HABYEBETE le 8 avril 2018
 Kellyana LONGE le 10 avril 2018
 Dounia BOUROUISSA le 25 avril 2018
 Naomi FERNAND le 13 mai 2018
 Theeyan GLANDOR le 21 mai 2018
 Nolan VERDIER le 5 juin 2018
 Alyssa YANG le 5 juin 2018
 Kéodara KIM le 17 juin 2018
 Lorna LEMOINE le 17 juin 2018

Ils se sont unis...

David HERRERO et Anne-Sophie PAPEGAY
 le 17 mars 2018
 Mathieu DA SILVA PEREIRA et Hélène DA COSTA MACHADO
 le 21 avril 2018
 Olivier GUIBELIN et Christelle SCHMITT
 le 19 mai 2018
 Malek MAHIOU et Christelle PROVOOST
 le 23 mai 2018
 Fabien PAINCHAULT et Alexandrine DA ARAUJO FERNANDES
 le 16 juin 2018
 Ahmed ELMORSY et Asmae OUKKA
 le 23 juin 2018
 Ghislain RODRIGUEZ et Lydia CORDIER
 le 28 juin 2018
 Vien LE et Marina PHAM
 le 30 juin 2018
 Willy FOURNIER et Elodie GALLO
 le 30 juin 2018
 Dany BANCQUISTA et Jessica FOURNIER
 le 30 juin 2018
 Borhen DAKKAR ET Hanane BELGHIT
 le 6 juillet 2018
 Thierry CATEZ et Houda KHOUATMIA
 le 7 juillet 2018

Ils nous ont quitté...

Christiane LETIEN veuve BARI
 le 4 janvier 2018
 Laure BENKEMOUN
 le 30 janvier 2018
 Nicole LOSSIE épouse FASQUEL
 le 5 février 2018
 Denis AUBERT
 le 6 février 2018
 Marie VERHOEYEN veuve DUFOUR
 le 20 février 2018
 Michèle ROUET veuve RINGUEDE
 le 9 mars 2018
 Marthe BRODESOLLES veuve MASSON
 le 25 avril 2018

Dates à retenir

- Evénements communaux
- Evénements associatifs

Mardi 7 août 2018

SORTIE SOLIDAIRE A TROUVILLE SUR MER

Départ à 6h30 de l'Espace culturel La Villa, retour vers de 23h
Prévoir un pique-nique, goûter offert aux enfants de - de 12 ans + d'infos au 01 69 11 19 72

Samedi 8 septembre 2018

FORUM DES ASSOCIATIONS

de 10h à 17h, à l'Espace culturel La Villa / Entrée libre
Pôle démonstration :
Vital Sport Decathlon
+ d'infos au 01 69 11 24 76

Vendredi 14 septembre 2018

RIEN À DIRE clown-Mime

20h, à l'Espace culturel La Villa
Ouverture de la saison culturelle
Spectacle tout public, dès 5 ans
Tarifs : 7€ adulte, 5€ - de 16 ans
Infos et réservations au
01 69 11 19 71 et 06 84 34 79 43

Sam.15 et dim. 16 septembre 2018

JOURNÉES DU PATRIMOINE

+ d'infos auprès des associations :
Mémoires Vives 01 60 86 37 18
Sarment Villabéen 01 64 97 57 06

Dimanche 16 septembre 2018

LA FOULEE DES BRETTE

Départ au gymnase Paul Poisson, organisée par l'association Villabé Courir pour le Plaisir
Parcours de 5 et 13km, passage dans le célèbre château de

Montauger durant le 13km.
Épreuve de la Foulée gadouilleuse pour les 5-13 ans : course d'obstacles drôle et ludique réservant de belles surprises pour le plus grand plaisir des p'tits loups. Course limitée à 100 participants
Nouveauté : Garderie mise à disposition pour accueillir les petits loups et les occuper pendant les épreuves sportives !

Renseignements

www.fouledesbrettes.fr

Bulletins d'inscription à déposer à la Mairie de Villabé - Foulée des Brettes, ou inscriptions internet :

www.le-sportif.com

Mardi 9 octobre 2018

LES FEMMES SAVANTES

20h, à l'Espace culturel La Villa
Spectacle tout public, dès 8 ans
Tarifs : 7€ adulte, 5€ - de 16 ans
Infos et réservations au
01 69 11 19 71 et 06 84 34 79 43

Samedi 13 octobre 2018

Concert, hommage à Jean FERRAT

20h, à l'Espace culturel La Villa
Spectacle tout public
Infos et réservations au
01 69 11 24 76

Du samedi 3 au dimanche

25 novembre 2018

EXPOSITION « NOVEMBRE 1918, RETOUR DE L'ENFER »

à l'Espace culturel La Villa
Exposition centenaire de la guerre

1914-1919, entrée libre de 14h à 19h - visites guidées sur rendez-vous. Infos et réservations au 01 69 11 19 71 et 06 84 34 79 43

Mardi 6 novembre 2018

APOLLINAIRE-MES AMOURS

20h, à l'Espace culturel La Villa
Tout public à partir de 14 ans, en partenariat avec le réseau des médiathèques / entrée libre, réservation indispensable.

Infos et réservations au
01 69 11 19 71 et 06 84 34 79 43



Groupes politiques

Groupe politique : Agir pour Villabé



On pourrait penser qu'en raison d'un contexte budgétaire de baisse des dotations de l'État versées aux communes, il ne faudrait plus investir pour améliorer notre cadre de vie, nous affirmons au contraire que c'est le moment de **faire preuve d'anticipation** et d'adapter nos structures à la hausse programmée de notre population. Nous restons par ailleurs persuadés que l'investissement des collectivités locales constitue un soutien essentiel à l'emploi et au tissu économique.

Il faut aussi insister sur le fait que les rénovations énergétiques de nos bâtiments publics, les travaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la rénovation de la mairie, la modernisation de nos écoles ou encore la création d'un stade de football synthétique et de terrains de tennis couverts... sont **financés sans aucun recours à l'emprunt et sans augmentation de nos taux communaux d'impôts locaux !** Ses investissements sont ainsi à la mesure de nos moyens et réalisés afin de répondre

aux attentes des villabéens. A cela s'ajoute la volonté des services municipaux d'entretenir et d'embellir votre quotidien. On peut prendre pour exemple l'utilisation de nouvelles décorations de Noël ou le fleurissement de notre commune.

Le développement durable du territoire doit rester notre priorité. Nous nous félicitons donc de la signature d'une convention de protection et d'entretien du Cirque Naturel de l'Essonne ou encore du projet de construction d'une maison de santé et de logements seniors afin que les villabéens en attente puissent rester vivre en cœur de ville pour bénéficier de services. Même si nous déplorons la décision soudaine de la propriétaire de l'épicerie de faire cesser l'activité, l'offre de proximité va cependant se développer dès la rentrée prochaine grâce à la création d'un mini centre commercial avec une boulangerie, une boucherie, un fleuriste... une mini-crèche.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Groupe politique : Pour Villabé



JUIN, mois de toutes les manifestations dans la ville : dans chaque école, pour chaque association, dans chaque quartier avec les rencontres avec les voisins, les rencontres sportives de fin de saison et en point d'orgue la fête du sport le 22 juin initiée et pérennisée depuis plusieurs décennies par les maires successifs Alain RAMEY et Irène MAGGINI. C'est un concentré du fort dynamisme de Villabé et de la vitalité auquel contribuent bénévoles, enseignants, animateurs, services de la ville ... Bravo et merci à chacun pour ce travail remarquable et cette persévérance.

Mais que toutes ces activités ne nous fassent pas oublier que, contrairement à ce qu'essaie de nous faire croire le Maire, le « bien vivre à Villabé » s'est lentement dégradé depuis le début de son mandat. Peut être le résultat d'une politique municipale qui a privilégié certains projets, au détriment des préoccupations quotidiennes des Villabéens.

Il est à la fois triste et risible de constater que la commune est mal entretenue voire sale, les trottoirs et les routes dans un état lamentable... Notre ville a pourtant tout pour plaire, avec ses nombreux équipements – la salle culturelle LA VILLA en est un exemple parlant - que l'on doit à Alain RAMEY et Irène MAGGINI, anciens maires.

Pour l'instant malgré les nombreux discours d'autosatisfaction du Maire aucun équipement d'envergure n'a été créé alors que la population a bien augmenté.

Nous vous souhaitons un bel été et de belles vacances.

« Pour Villabé »

Irène MAGGINI - Christian BERTAUX

Cécile ROSSIGNOL - Antonio SEBASTIAN

Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



En désaccord avec l'enveloppe financière prévisionnelle pour les terrains de tennis couverts de Villabé.

Le constat

Le budget prévisionnel pour la construction des terrains de tennis couverts de Villabé est en hausse !

- Conseil municipal du 23 /09/2015 - enveloppe financière prévisionnelle : 800 000 euros
- Conseil municipal du 07/06/2018 - enveloppe financière prévisionnelle : 1 100 00 euros

Nos interrogations ?

- Ce n'est que du prévisionnel ! Jusqu'où ira-t-on ? L'addition risquerait-elle d'être supérieure à 1 100 000 euros ?
- Ces dépenses sont-elles vraiment nécessaires ?
- A combien s'élève le ratio entre le coût de ces investissements et le nombre d'adhérents Villabéens pratiquant le tennis, par rapport à la population globale de Villabé ?
- En dehors d'un fond de concours sécurisé d'un montant de 160 000 euros par l'agglomération, et sans l'attribution d'éventuelles subventions, il restera à charge 940 000 euros pour la commune.

- Dans un contexte de baisse des dotations de l'État et de certaines dépenses incompressibles, ne serait-il pas plus judicieux de décaler ces projets ?

Le vote de « Villabé choisit le Bon Sens » groupe sans étiquette politique

Nous avons voté contre ce projet lors du conseil municipal de septembre 2015. Nous restons sur notre position et nous votons contre cette nouvelle enveloppe financière prévisionnelle de 1 100 000 € au conseil municipal de juin 2018. Nous restons convaincus que notre position de prudence est nécessaire à la vue des indicateurs économiques nationaux.

« Villabé choisit le Bon Sens - sans étiquette politique » est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH-Patrice DUBOZ

Nos permanences de 10h30 à 12h - samedi 7 juillet 2018
(Bureau 1^{er} étage - entrée escalier
côté école primaire Jean-Jaurès)

Nous rencontrer sur RDV lebonsenspourvillabe@yahoo.fr
Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

Groupe politique : Villabé Citoyen

Texte non parvenu


DIMANCHE 16 SEPT. 2018
 4^{ÈME} ÉDITION / 91100 VILLABÉ

LA FOULÉE DES brettes
 COURSE SAN & TONIC • MARCHÉ MONTAGNE
 MARCHÉ • COURSE D'OBSTACLES

NOUVEAUTÉS 2018

WWW.FOULEEDES BRETTE.FR • MAIL : VILLABE.RUN.FOR.FUN@GMAIL.COM
 INSCRIPTION SUR : WWW.LE-SPORTIF.COM




91100 VILLABÉ
DIMANCHE 16 SEPT. 2018

LA FOULÉE Gadouilleuse
 COURSE D'OBSTACLES DE 6 À 13 ANS
 limitée à 100 participants




Hipréone Spa Home
 INSTITUT DE BEAUTÉ
 SOINS DU VISAGE & DU CORPS • ÉPILATION
 ONGLERIE • LPG • MASSAGE • SPAJET

Sur RDV le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 10h à 19h • Le samedi de 10h à 15h
 13 bis rue Claude Mouchel - 91100 Villabé • Tél : 01 60 88 91 86


ARNAUD MARIN
Maison familiale et indépendante fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS...
... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS
CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
MENECY - 01.64.57.23.00
RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50
 www.pf-amarin.com

CONTRAT OBSÈQUES
 POMPES FUNÈBRES
 FUNÉRAIRIUM
 CRÉMATIION
 MARBRERIE
 7J/7 - 24H/24

Votre centre commercial

Villabé

le centre où il fait bon vivre



LES HORAIRES

LES HORAIRES DE
L'HYPERMARCHÉ CARREFOUR :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 21h30
le samedi de 8h30 à 21h30

LES HORAIRES DES BOUTIQUES :

Du lundi au vendredi de
10h00 à 20h00
le samedi de 9h00 à 20h00

Villabé

45 BOUTIQUES • 4 RESTAURANTS

carrefour-villabe.fr • Retrouvez-nous sur 

Carrefour 



castorama

VILLABÉ

C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél : 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h

Prêts à vous lancer ?
nous avons tout prévu
pour la réussite de vos projets



**FAIRE
MIEUX**

C'est en faire toujours plus pour vous et votre maison,
avec les meilleurs produits au meilleur prix.

**MOINS
CHER**

C'est vous permettre de concrétiser tous vos projets
quand vous le voulez, avec des prix bas qui restent
bas tous les jours, toute l'année.

Besoin d'aide ?
Nous avons
les services
qu'il vous faut



**LA LIVRAISON
À DOMICILE**

Consultez les tarifs
de livraison auprès
d'un conseiller



**LOCATION
DE VÉHICULE**

Bénéficiez d'un service
de location de véhicules.
Consultez un conseiller
ou rendez-vous à l'accueil



LA DÉCOUPE

Nous découpons le bois
et le verre aux dimensions
que vous souhaitez



**LE RETRAIT
MAGASIN**

Commandez en ligne,
récupérez en magasin
2h plus tard



LA POSE

Nous vous proposons de poser*
pour vous grâce à notre réseau de
professionnels. Bénéficiez en plus
d'avantages fiscaux.



Bienvenue dans
la communauté des passionnés

-5%^{ns}

de Bienvenue
le jour de votre choix
sur tous vos achats

Bricolez l'esprit libre

GARANTIES

- CASSE & VOL pendant 30 jours^{ns}
- EXTENSION DE GARANTIE 1 an de plus^{ns}
- ERREUR DE COUPE pendant 30 jours^{ns}

Plus vous venez,
plus vous êtes récompensés

-10%^{ns}

de Fidélité
à valoir tous les 1500 €
d'achats cumulés

Profitez des meilleures
opportunités

PROMOS

exclusives en avant-première

* sous conditions de disponibilité et de qualification des professionnels. Les services de pose sont facturés en supplément. Les tarifs de location de véhicules sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de livraison sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de coupe sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de retrait magasin sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de bienvenue sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de fidélité sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de promotion sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de garantie sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de casse & vol sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs d'extension de garantie sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs d'erreur de coupe sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de bienvenue sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de fidélité sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de promotion sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de garantie sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs de casse & vol sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs d'extension de garantie sont indiqués à titre indicatif. Les tarifs d'erreur de coupe sont indiqués à titre indicatif.